

**Arrêté DCC/BRGE
fixant la liste des candidats à l'élection des Sénateurs
de la Charente-Maritime du 27 septembre 2026**

Le Préfet de Charente-Maritime

VU le Code Électoral ;

VU le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU la circulaire n° INTP2618423C du 20 juillet 2026 du Ministre de l'Intérieur relative à l'organisation des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026 ;

Vu l'arrêté préfectoral DCC-BRGE du 10 août 2026 fixant les lieux, dates et horaires de dépôt des candidatures pour le renouvellement de la Série 2 du Sénat du 27 septembre 2026;

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de la Charente-Maritime ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Les listes de candidats à l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée, sont arrêtées comme suit, selon l'ordre de dépôt des déclarations de candidature à la Préfecture de la Charente-Maritime :

N° de liste	Titre de la liste	Candidats	
1	UNION POUR LA CHARENTE-MARITIME	1	Mme IMBERT Corinne
		2	M. GIRARD Loïc
		3	Mme MARCILLY Sylvie
		4	M. MOUCHEBOEUF Julien
		5	Mme DUPÉ Marjorie